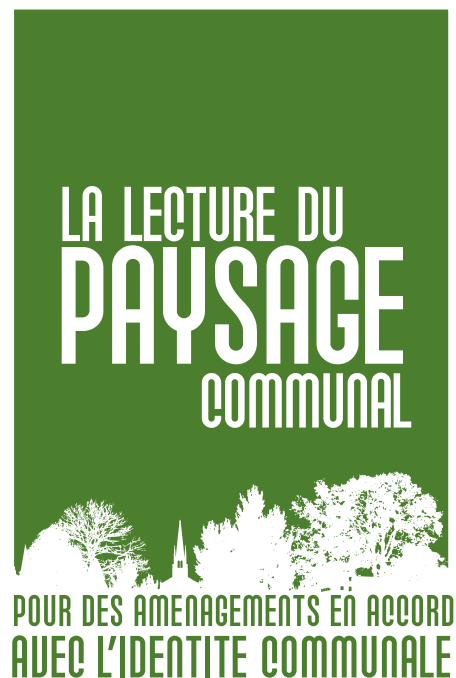


## UN PROJET DE PAYSAGE

### Etude de cas



Le paysage est une des composantes de l'identité communale.



Le paysage est une réalité géographique.

Il est la combinaison d'éléments naturels propres à chaque commune et de l'action de l'homme.

Le paysage est aussi la représentation que l'homme se fait d'un territoire en référence à des modèles culturels.

Chaque particulier, chaque acteur économique agit sur le paysage communal, par la construction de sa maison, de son activité, par le traitement des limites de son jardin, de sa parcelle, de son insertion dans le «grand paysage», par ses modes de consommation.

L'action de chacun se combine à d'autres actes de construire, de planter...

L'addition d'actions «individuelles», construit le paysage communal.



Cette addition peut aboutir à un paysage cohérent, à un ensemble «fort» parce que les actions «vont dans le même sens» ou bien à un paysage déstructuré, non lisible, banalisé parce que les actions se réalisent sans logique entre elles.

Imaginer un projet de paysage, c'est s'inscrire dans un ensemble d'actions cohérentes entre elles, c'est s'inscrire dans un projet «collectif».



Le projet de paysage aide à donner du sens à l'évolution d'un territoire.

L'exemple qui suit illustre un projet de paysage mené à l'échelle d'une commune.

Le projet de paysage implique différentes étapes dans la réflexion :

#### - une phase de lecture du paysage.

Cette phase demande une lecture partagée entre les différents acteurs. Elle permet l'acquisition d'un langage commun, la compréhension de la logique des différentes actions et intérêts qui s'exercent sur le territoire.

Elle permet d'analyser les points forts, les points faibles, les potentialités du territoire. Elle demande un débat, une discussion, elle aboutit à un positionnement par rapport aux différents points évoqués ci-dessus.

#### - une phase de choix, d'orientations et de définition d'actions.

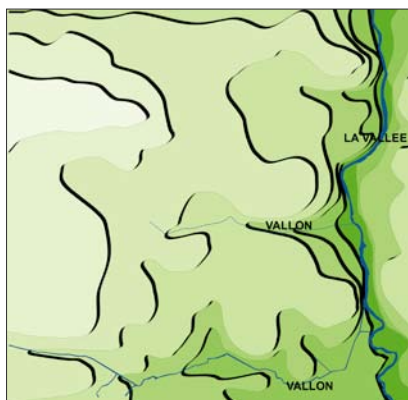
# 1 - LA LECTURE DU PAYSAGE

---

## • COMPRENDRE LE SITE



Un territoire



Un site géographique particulier, à la croisée d'une vallée et de deux vallons



Un site géographique particulier dans lequel s'est implanté le bourg: en haut de coteau, surplombant la vallée et le vallon.

Il est nécessaire de prendre du recul par rapport au «terrain quotidien», aux problèmes techniques qui se posent chaque jour.

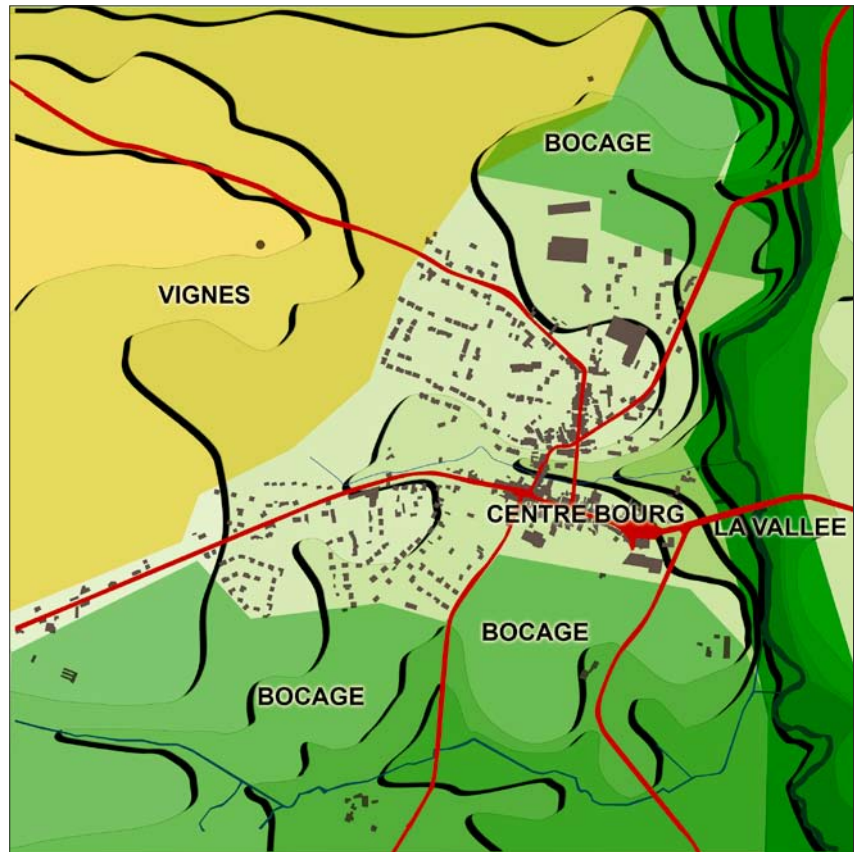
C'est pourquoi, il est important de faire une pause, de prendre le temps d'observer sa commune «vue d'avion», dans son environnement. «large».

Un oeil «extérieur» à la commune aide à prendre ce recul.

## • LE PAYSAGE : UNE DES COMPOSANTES DE L'IDENTITÉ COMMUNALE

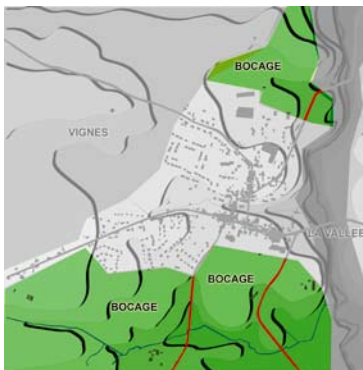
On identifie ici quatre entités paysagères principales :

- le paysage de bocage
- le paysage de vignes
- le paysage de la vallée
- le bourg (et sa perception dans le grand paysage).



## • DES PAYSAGES

**Paysage de bocage** / Au sud du bourg, sur des terres «épaisses»



Champs cultivés (fourrages, prairies) avec des haies composées de chênes, frêne, prunellier, aubépine, sureau...

L'intérêt de ce paysage réside dans sa cohérence par rapport au site : il dépend directement de la qualité du sol et du sous sol.

Son réseau de haies bocagères cons-

titue des niches écologiques importantes pour la qualité de notre environnement, participe à une bonne gestion des eaux de surface en favorisant l'infiltration, concrétise des brise-vents, propose une ambiance particulière recherchée par les promeneurs...

Mise en place il y a plusieurs siècles,

son organisation logique par rapport à un territoire est toujours valable, ce qui prouve sa grande cohérence.

Il est, au delà des limites communales, l'image d'un département :

Image d'une agriculture.

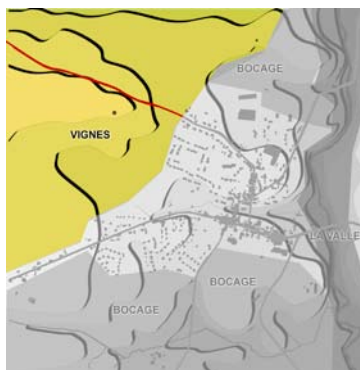
Image d'un monde rural.

Mais aussi image touristique...

## 1 - LA LECTURE DU PAYSAGE (SUITE)

---

**Paysage de vignes** / Au Nord et à l'Ouest, sur les coteaux



Espace découvert, dégagé où toute nouvelle construction, toute nouvelle plantation aura un impact (positif ou négatif) fort.

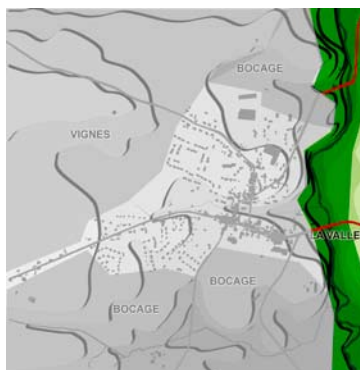
La force de ce paysage tient de la simplicité de ses composantes, c'est un paysage facilement lisible, aisément identifiable, dans lequel on se repère par les clochers environnants, les moulins...

Il est l'image d'une certaine agriculture, il porte une image touristique...

Il constitue un cadre de vie «fort» auquel les gens s'identifient.

---

**Paysage de vallée** / frênes, chênes pédonculés, saules marsault....



Paysages organisés en haies, autour de vastes prairies dégagées.

Ce paysage offre une alternative aux grands paysages agricoles : ambiance « plus confidentielle », marquée par le bruissement des feuillages, la présence de l'eau...

## Le bourg dans le «grand paysage» : un repère sur le territoire.



Point de vue privilégié du bourg à partir du vignoble environnant : la perception visuelle sur l'église a été

volontairement conservée par des maisons en rez-de-chaussée dans le lotissement en premier plan .

## Le centre bourg



La diversité de son bâti, de ses rues, ruelles, placettes...

L'ensemble des rues et places connectées entre elles.

Un bâti aligné sur la rue, avec des jardins «rejetés» à l'arrière des maisons, protégés des regards par des murs et des décrochements dans les façades arrières des maisons, ce qui permet à chacun d'apprécier une intimité.

Des façades animées de détails : modénatures en briques, en pierres, corniches, portails de jardins, enduits des façades...

Des jardins en coeur d'îlots.

L'ensemble de ces éléments constitue une ambiance particulière au centre bourg, où l'architecture et la structure urbaine sont les éléments importants.

Le végétal est présent en coeur d'îlot.

Ce contraste entre les rues minérales et les coeurs d'îlots «verts» et intimistes est aussi une des particularités de ce bourg.

Le vallon, à l'arrière des jardins, n'est pas perceptible.

## LA LECTURE DU PAYSAGE : CONCLUSION

### • LES POINTS FORTS

Une ambiance rurale présente jusqu'aux portes du bourg, due aux éléments suivants :



*Un bourg dense composé autour d'une place et de rues, un bâti mitoyen, avec un étage, aligné sur l'espace public. Une organisation des espaces publics qui crée leur diversité (place, placette, ruelle etc...).*



*Des profils de voies «simples» (fossés, banquette enherbée, pas de bordures béton, pas de trottoirs).*



*Une vallée proche du bourg, à l'ambiance particulière (frênes, prairies...).*



*Un patrimoine de murs en pierres «privés» remarquables.*



*Une trame bocagère (chêne pédonculé, aubépine, frêne, prunellier etc..) qui imprègne l'espace rural et les abords du bourg. Elle permet notamment de traiter la lisière entre l'espace construit et l'espace agricole.*

### • LES POINTS FAIBLES

Une banalisation des espaces collectifs par la reproduction des mêmes schémas.

Des surlargeurs d'enrobé, de voiries.



*Une urbanisation récente déconnectée du centre bourg, tant par le réseau des voies en impasses que par les voies surdimensionnées, par la répétition d'un seul schéma d'urbanisation. L'ensemble de ces éléments conduit à la banalisation du cadre de vie. Les limites avec l'espace rural ne sont pas traitées.*



*Des abords d'équipements limités à du stationnement.*



*Des espaces collectifs banalisés.*

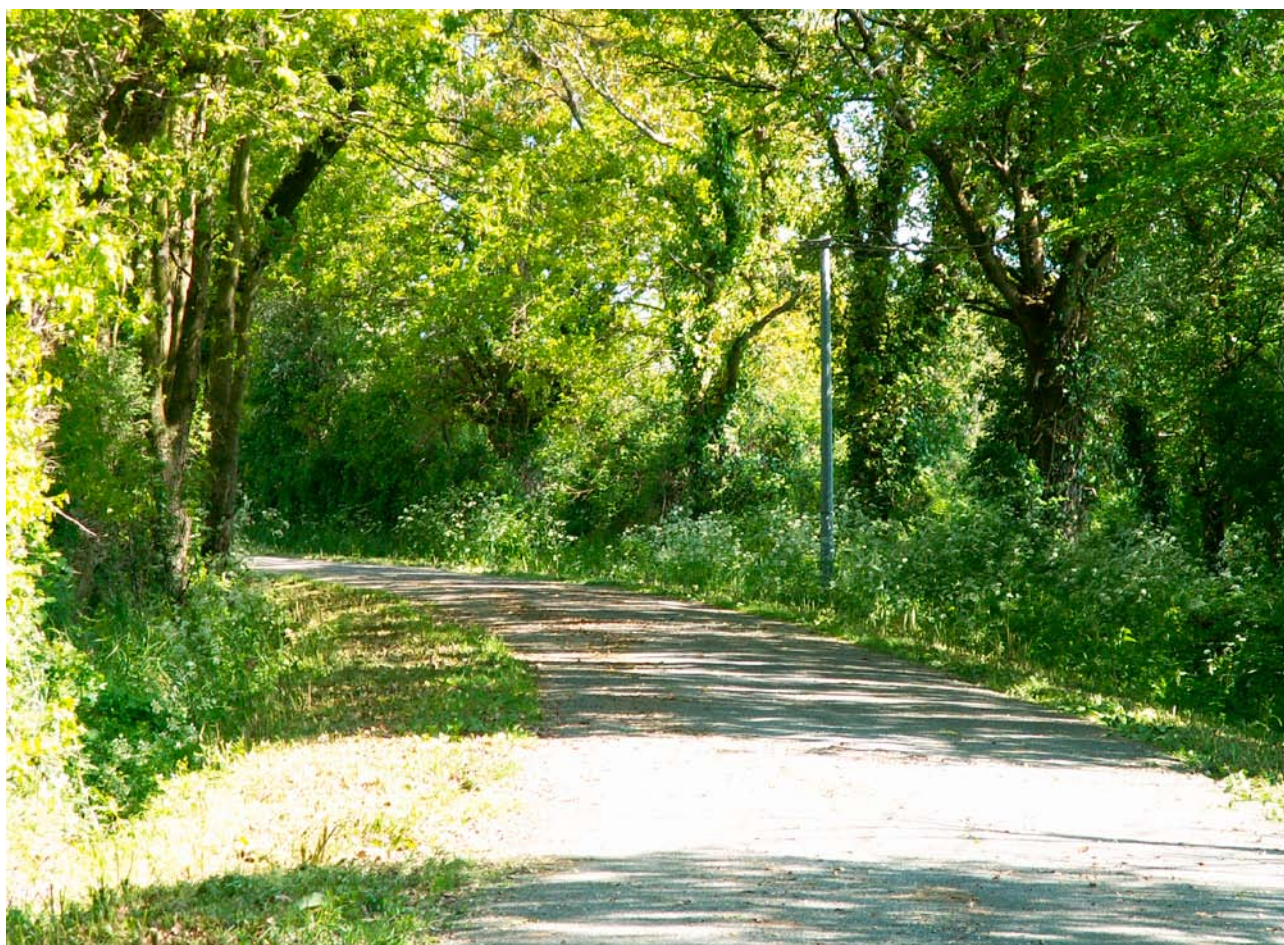
---

## • DES POTENTIALITES

Des éléments discrets mais pourtant présents et à revaloriser.

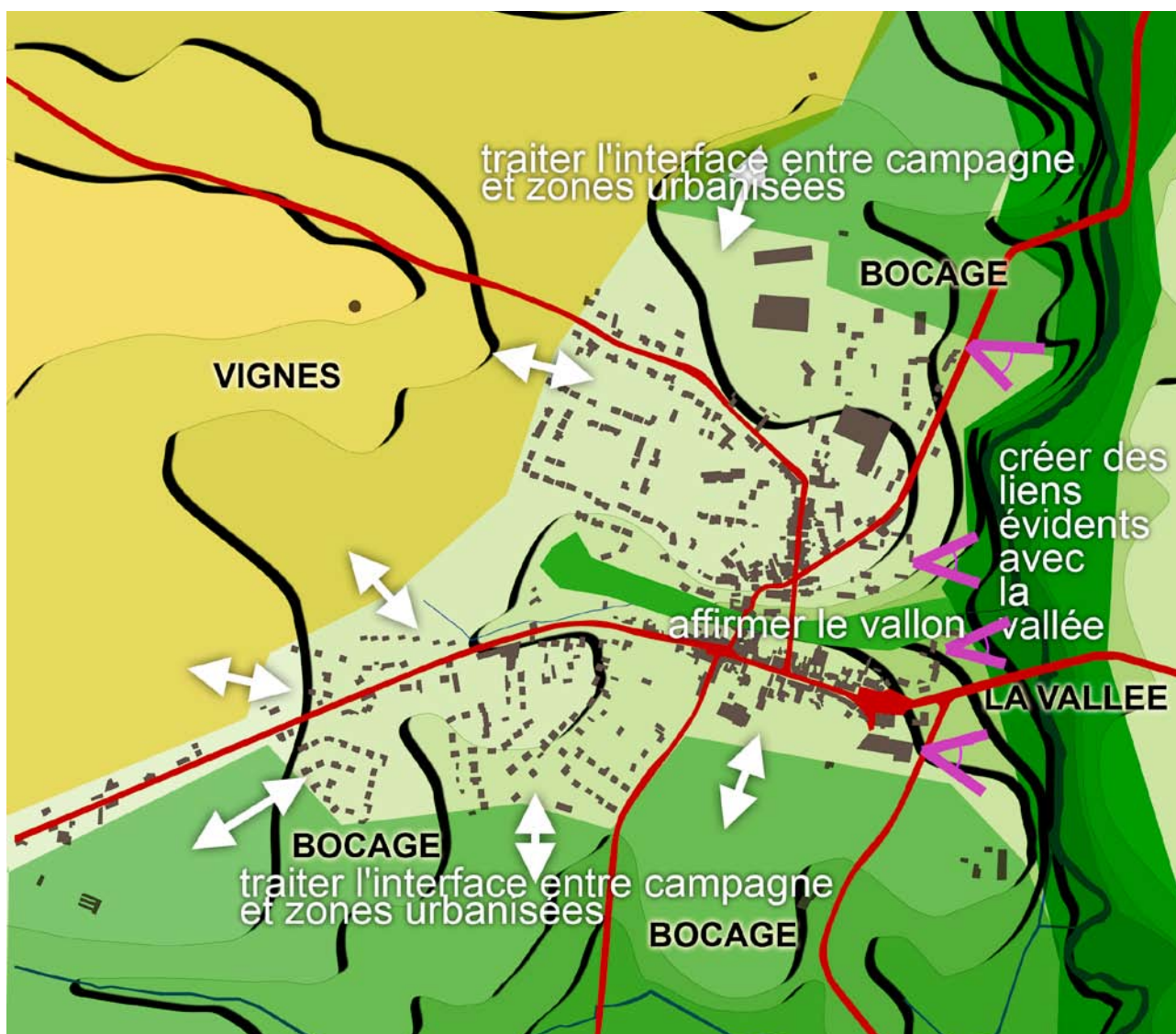


*Un «vallon oublié» au milieu de plusieurs quartiers.*



*Une trame bocagère «aux portes du bourg».*

## 2 - UN PROJET DE PAYSAGE



Le projet de paysage définit :

- les éléments que la commune souhaite conserver, faire perdurer (les points forts).
- les éléments que la commune souhaite « retravailler », améliorer (les points faibles).
- les éléments que la commune souhaite valoriser (les potentiels).
- les objectifs et les actions à développer pour tendre vers ce projet.

Un projet de paysage est un projet en trois dimensions, il intègre aussi les ambiances :

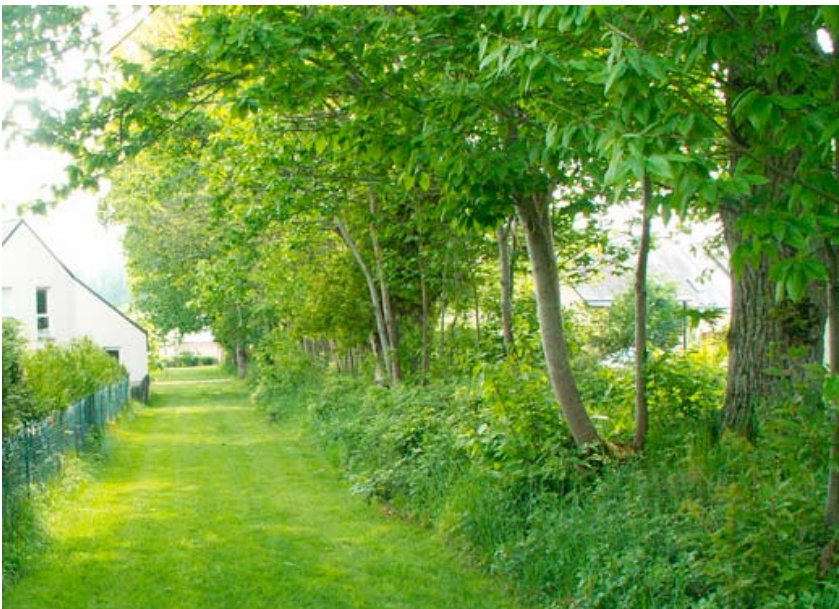
- ambiance de village,
- ambiance de bocage, ambiance de marais...
- ambiance de bord de mer,
- ambiance de forêt,
- ambiance à créer.

A un stade avancé de la réflexion, il va jusqu'à déterminer les palettes végétales en correspondance avec chacune des ambiances.



- **Traiter l'interface entre campagne et zones urbanisées**

Conserver et renforcer la trame bocagère autour du bourg.



Conserver et renforcer la trame bocagère dans les nouvelles opérations.



- **Créer des liens évidents avec la vallée**

Conserver des vues larges sur la vallée, à partir des zones urbanisées.

Ouvrir les nouveaux quartiers sur la vallée par la création de vastes espaces collectifs (prés communs) en relation directe avec elle.

Privilégier le développement de l'urbanisation vers l'Ouest du bourg, c'est à dire sur le plateau. Ne plus urbaniser la vallée.

## 2 - UN PROJET DE PAYSAGE (SUITE)



### • Affirmer le vallon

Le vallon est situé au centre du bourg. Il présente un potentiel comme futur espace public, lien entre les quartiers et vers la vallée.

En première phase, éviter que des constructions et des aménagements privés se fassent le long du ruisseau ou bien à proximité directe, ce qui entraverait la réalisation de la coulée verte, à long terme.

En seconde phase, acquérir progressivement une emprise foncière suffisante de part et d'autre du ruisseau (emplacement réservé au PLU).

### • Créer des nouveaux quartiers, propres à la commune

Eviter l'effet lotissement banal avec une seule implantation du bâti sur la parcelle, et un seul type de voie de circulation.

Rechercher la création de quartiers:

- avec des formes urbaines qui continuent le bourg, des maisons qui s'alignent sur des rues, des commons, des places...

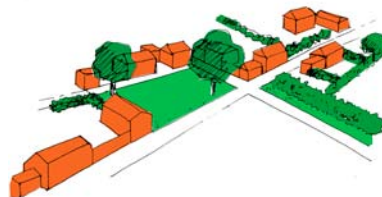
- avec une diversité d'espaces publics qui s'expriment avec des venelles, des ruelles, des rues, des places.

- avec des ambiances réfléchies préalablement (ambiance minérale de centre bourg, ambiance bocagère...).

Ce qui implique de faire connaître le projet de paysage, de le rendre «public», de discuter avec les aménageurs.



Continuer les rue du bourg...

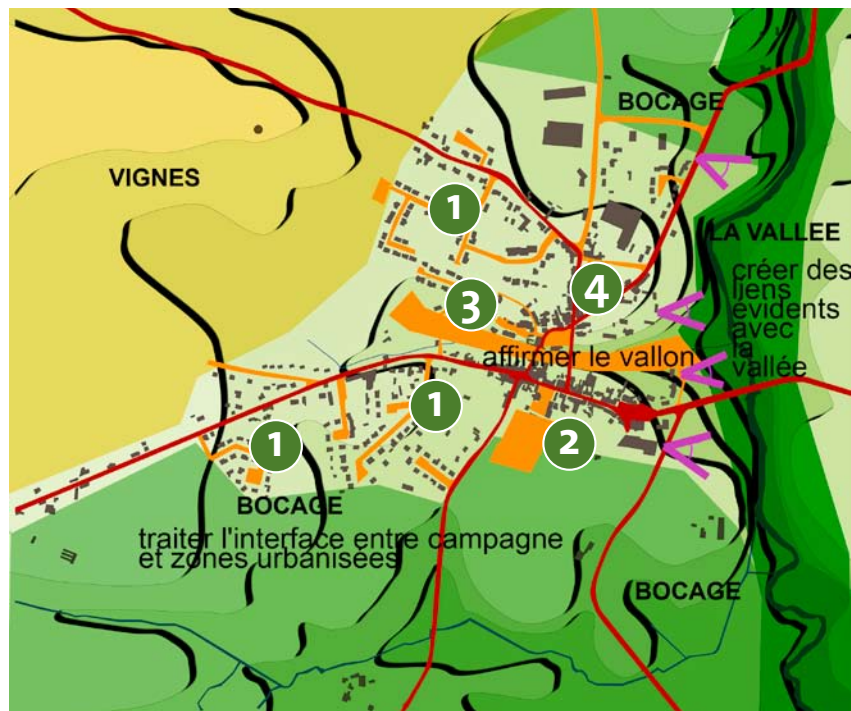


A l'échelle d'un quartier: recréer une centralité à l'échelle d'un hameau avec une certaine densité, un jeu de mitoyenneté des maisons, des murs de jardins un espace collectif central...



Réinterpréter le vocabulaire rural dans les nouveaux quartiers: dans les traitement des voies, dans l'organisation du bâti en hameaux, dans la palette végétale issue du bocage.

A l'échelle communale, le projet de paysage peut aller jusqu'à définir un projet global pour les espaces collectifs.



- 1 - La commune souhaite renforcer son image de commune rurale.
- 2 - En «lisière de campagne», le secteur des équipements sportifs à requalifier.
- 3 - Le vallon, projeté «comme espace public, à long terme».
- 4 - Dans le bourg : une volonté de valoriser des espaces publics «symboliques».

### 1 - La commune souhaite renforcer son image de commune rurale.



Elle estime qu'accueillir de nouveaux habitants ne doit pas se faire au détriment de la qualité de son cadre de vie. Elle se pose la question du traitement de ses espaces publics, parfois en décalage avec cette notion de campagne.

Elle souhaite développer cette image de campagne, jusqu'au coeur des nouveaux quartiers.

#### ELLE ENVISAGE DEUX PISTES D' ACTIONS POSSIBLES:

##### • Lors de la création de nouveaux espaces collectifs

Il est prévu un quartier d'habitat au Sud de l'agglomération, il prendra place dans des champs cultivés, bordés de haies bocagères. Un aménageur «privé» s'est fait pressentir.

Dès l'amont du projet, la commune souhaite faire connaître à l'aménageur sa volonté sur la réalisation d'espaces collectifs en correspondance avec le paysage environnant :

- connexion avec les voies des lotissements voisins,
- plantations en correspondance avec l'ambiance rurale présente sur le site,
- le traitement des limites privées donnant sur la «campagne» : réalisations de haies bocagères.



##### • La gestion différente des espaces publics actuels pour évoluer vers une image plus «champêtre» : mise en place d'une gestion différenciée.

##### • Des espaces publics en correspondance avec le projet de paysage.

Recenser l'ensemble des espaces collectifs sur un plan (plan à l'échelle 1/50000, ou 1/20000) (espaces collectifs figurés ici, en orange et en rouge)

Identifier à quel paysage et à quelle ambiance les espaces publics appartient.

Définir un traitement pour ces espaces publics, **préalablement à toute intervention sur le terrain**, de façon à avoir une ligne de conduite forte qui se dégage.

## 2 - En «lisière de campagne», le secteur des équipements sportifs à requalifier



Le secteur des équipements sportifs et de la salle des sports est situé en limite de campagne, il fait partie de l'ambiance bocagère qu'on souhaite renforcer.

### action envisagée

Prolonger l'ambiance bocagère par des haies (restauration des haies existantes et nouvelles plantations de haies bocagères).

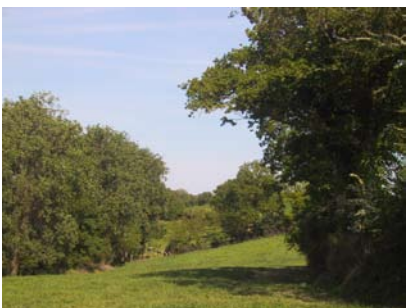


La salle de sports est un bâtiment fonctionnel mais sans recherche architecturale, elle se dresse au milieu d'un vaste parking :

### action envisagée

Planter un bosquet d'arbres (chênes communs) au Sud Ouest de façon à limiter son impact dans le paysage, à freiner les vents d'Ouest et de façon à redonner une échelle «humaine» aux abords de cette salle.

## 3 - le vallon, projeté «comme espace public, à long terme»



«Ambiance fraîche» déjà présente par le frêne et le chêne.

### action envisagée

Eviter d'occuper tout l'espace par des plantations éparses, mais favoriser plutôt des lieux plantés d'arbres et d'autres sites, dégagés en clairières. Se baser sur la trame bocagère existante.

Cette alternance de vides et de pleins anime le cheminement.

Elle permet aussi l'utilisation des prairies comme aire de détente, de jeux, de rassemblement.

## 4 - dans le bourg : une volonté de valoriser des espaces publics «symboliques»



exemple d'une cour d'école ombragée

### La cour de l'école

La cour d'école se présente comme un vaste espace enrobé, très chaud l'été.

### action envisagée

Projet de replanter des arbres en créant des fosses de plantation suffisantes au bon développement de l'arbre.

Projet aussi de replanter des arbustes, très présents dans les jardins voisins (seringat, lilas, rosiers grimpants très florifères comme les variétés dites «anciennes» même si c'est piquant !) afin d'introduire le parfum et l'ambiance des jardins dans les cours d'écoles.

### La place de l'église

La place de l'église se limite à un vaste parking. Il n'est pas prévu de gros investissements, ni la réfection de la totalité de la place.

### action envisagée

Projet à l'échelle des services techniques :

- aménager un stabilisé beige pour concrétiser un parvis et adoucir la minéralité des lieux,

- planter quatre arbres tiges pour marquer ce lieu de rassemblement. Il est important de se projeter dans le temps et d'imaginer des arbres adultes (15m à 20m de haut, 8m de diamètre) pour leur laisser la place de se développer.



exemple d'une place aménagée